



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M AUBERT PATRICK 440 RUE DE CALIDON 01440 VIRIAT FRANCE	Pour le compte de : SARL AUTOPASSION 440 RUE DU CALIDON 01440 VIRIAT
N° d'adhérent : 20113540258383	N° SIREN : 535 187 363 Régime d'imposition : Réel normal Période déclarée : Août 2023 Date limite de dépôt : 25/09/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 3310-CA3 (applicable à compter du 01/01/2023)

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal – mini réel

SI VOUS ÊTES REDEVABLE DES TAXES OU REDEVANCES SUIVANTES, VEUILLEZ ACTIVER LE BOUTON CORRESPONDANT

TVA sur les
importations ☒

TVA sur les produits
pétroliers ☐

Régularisation des taxes intérieures de consommation
(TIC) ☐

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXEES (HT)

A1	Ventes, prestations de services	91 294
A4	Importations (autres que les produits pétroliers)	7 810
B2	Acquisitions intracommunautaires	224

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE

Opérations réalisées en France Métropolitaine

	Base hors taxe	Taxe due
08 Taux normal 20 %	91 518	18 304

Importations

I1 Taux normal 20 %	7 810	1 562
16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B)		19 866
17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires	45	

TVA DÉDUCTIBLE

19 Biens constituant des immobilisations	818
20 Autres biens et services	8 796
2C Sommes à imputer, y compris acompte congés	5 600
23 Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	15 214

TAXE À PAYER

TD TVA due (ligne 16 - ligne 23)	4 652
----------------------------------	-------

DÉTERMINATION DU MONTANT À PAYER ET/OU DES CRÉDITS DE TVA ET/OU DE TIC

Y5 Remboursement de reliquat de TIC demandé (report de la ligne Y4)	0
28 TVA nette due (ligne TD - ligne X5)	4 652
32 Total à payer (lignes 28 + 29 + Z5 - AB) N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant	4 652

MONTANTS DE TVA CONNUS DE LA DGFIP

TVA À L'IMPORTATION

Base imposable

Opérations taxées	Importations (<i>autres que les produits pétroliers</i>)	Ligne A4 :	7 810
Taux normal 20 %		Ligne I1 :	7 810